



La Lettre Municipale

À LA UNE : Voeux 2019- Page 1

Page 3 - Informations Municipales

Conseil Municipal - Page 2

Page 4 - Nouveaux Horaires Mairie

À LA UNE

*Monsieur Philippe GRAS,
Maire et son Conseil Municipal
vous souhaitent une très bonne année 2019*



*Cérémonie des Vœux le jeudi 10 janvier 2019
à 18h30 Salle Maison du Peuple 2019*

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DÉCEMBRE 2018

- Approbation, à l'unanimité, de 3 décisions modificatives : Fonctionnement (*Charges de Personnel*), investissement (*Contrat de performance énergétique*) et réaménagement de la dette
- Approbation, à l'unanimité, d'une demande de subvention dans le cadre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux pour l'aménagement de la RD 104 (*rue de la Camargue*))
- Approbation, à l'unanimité, de l'adhésion de la commune au service de médiation préalable obligatoire auprès du Centre de Gestion de la FPT du Gard
- Approbation, à l'unanimité, de l'adhésion de la commune au service « Protection des données » placé auprès du centre de gestion de la FPT du Gard
- Approbation, à l'unanimité, de la création d'un poste d'Adjoint Administratif à 28 heures hebdomadaires
- Approbation, à l'unanimité, d'une demande de subvention auprès du Fonds National de Prévention dans le cadre de la mise en place du document unique (*Santé et sécurité au travail*)
- Approbation, à l'unanimité, du renouvellement d'adhésion au dispositif Passeport été
- Approbation, à l'unanimité, du rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets
- Désignation, à l'unanimité, de M. Philippe CARRIERE comme représentant de la commune au comité de pilotage pour l'élaboration du plan climat air énergie territorial (*Communauté de Communes Rhône-Vistre-Vidourle*)
- Avis favorable, à l'unanimité, sur la demande d'autorisation environnementale de la société Nestlé Waters Supply Sud en vue de la restructuration du site industriel de Vergèze avec une augmentation des capacités de production et de stockage La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le mardi 19 décembre 2017 à 19 heures.

PROTOCOLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL (PEM) :

Le **jeudi 13 décembre 2018** a eu lieu la signature du protocole d'intention pour la réalisation du projet de pôle d'échanges multimodal (PEM) de Vergèze – Codognan entre la Région Occitanie, le département du Gard, la Communauté de Communes Rhône-Vistre-Vidourle, la commune de Codognan, la commune de Vergèze, SNCF Réseau et SNCF Gares et Connexions



TRAVAUX :

RD 104, Rue de la Camargue
La 1ère tranche des travaux est terminée
(Réseaux assainissement et eau potable).



ÉLAGAGE :

La commune a procédé à l'élagage des platanes.
Place de l'Hôtel de Ville, rue des Anciennes Ecolés,
Place de la République et les Arènes.

INFO-FLASH



Info-Flash : La Mairie de Codognan vous informe en temps réel (Ecoles, transports, intempéries, sécurité, festivités, travaux, événements)

Télécharger gratuitement l'application INFO FLASH sur smartphone et tablette



NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE À COMPTER DU 2 JANVIER 2019

ACCUEIL :

Lundi, mardi et mercredi : 9h-12h et 15h-18h

Jeudi : 9h-12h

Vendredi : 9h-12h et 15h-17h

LE SERVICE « URBANISME » :

Le matin : lundi, mardi, mercredi et jeudi

Sur RDV : lundi et mardi après-midi

À NOTER

A COMPTER DU 2 JANVIER 2019 :

M. Sébastien FOISSEY reprend la boulangerie-pâtisserie sous l'enseigne « **La mie de Seb** »
Horaires : 6h30 – 13h et 16h-19h30 du mardi au samedi et le dimanche 6h30-13h.

RECENSEMENT :

Bientôt 16 ans ? pensez au
RECENSEMENT
à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire,
Il est à réaliser entre votre 16^e anniversaire et la fin du 3^e mois suivant.

L'attestation de recensement,

- * Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'identité
 - le livret de Famille
 - un justificatif de domicile
- * Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour :
s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)